

Synthèse de matinée "Musique et Handicap" CG 92 du vendredi 7 novembre 2014

Introduction :

lorsque j'ai pu m'inscrire début novembre (une réunion professionnelle ayant été reportée), on m'a demandé si j'accepterais de témoigner, un des intervenants préalablement prévu n'étant plus disponible. Voir en annexe les transparents présentés.

Cette synthèse a pour objet de faire un retour de la journée en vue du prochain CA du Sidvem, un compte-rendu plus complet sera diffusé fin 2014 par les organisateurs

Participants

- des enseignants (professeurs, dumiste)*
- des directeurs
- des représentants de collectivités
- des intervenants de services sociaux
- des administratifs de conservatoire
- des représentants d'APEC

Etude "conservatoires et handicap"

En conclusion de la présentation de élude, l'accent est mis sur le constat que les "choses bougent", notamment dans les conservatoires qui ont assisté à la rencontre de Chaville il y a juste un an.

Témoignages :

En plus des témoignages en "plénière", les participants ont été invités à faire part de leur expérience lors de travaux en sous-groupes de 4/5 personnes.

Voici un aperçu des témoignages auxquels j'ai assisté

Professeur de batterie (Nanterre) & Guy Borderieux (Directeur à Clichy – percussions) :

Dans les deux cas exposés, les élèves "extraordinaires" suivis (plusieurs types de handicap) ont plus de facilité à s'exprimer et à progresser dans ces disciplines que sans doute ils n'auraient pu le faire avec d'autres instruments. Le professeur de Nanterre, très enthousiaste, propose d'inviter à un de ses cours tout collègue intéressé. Monsieur Borderieux indique que son conservatoire fait partie de ceux qui ont maintenant un nombre significatif d'élèves en situation de handicap, et, pour la plupart, qu'ils bénéficient de parcours particuliers (hors cursus).

Professeur de Musique Assistée par ordinateur (Levallois)

Lors du tour de table de début de matinée – en plénière – ce tout jeune professeur avait insisté sur le fait qu'il s'était senti bien seul devant la situation : une famille avait inscrit son enfant au conservatoire de Levallois dans cette classe, et il avait "hérité" d'un élève qu'un accompagnateur d'institution venait conduire et rechercher au conservatoire.

Il n'avait aucun contact préalable avec la famille, et aucune information sur la nature du handicap. En plus de ses troubles psychiques, le jeune élève n'avait l'usage que d'une seule main. Le professeur a recherché par lui-même sur internet quel outil pouvait être adapté à la situation. Son choix s'est porté sur un outil de la famille des "[Thérémine](#)", mais plus adapté au budget à sa disposition.

Il a eu la satisfaction de voir l'élève s'intéresser au cours et progresser... jusqu'à ce qu'il quitte le conservatoire pour une "inclusion" complète dans un établissement spécialisé. Cette "exclusion" de fait du conservatoire a été plutôt mal vécue par le jeune professeur, d'autant plus qu'il avait eu connaissance d'un progrès comportemental au sein de la famille de l'élève (celui-ci prenant part, à la surprise de ses parents, à des conversations d'adultes) : pour aller au-delà de cette expérience inachevée, il s'est renseigné sur la possibilité de se former (obstacle du coût : pas de budget pour cela...) et s'est inscrit à cette journée, ce qui témoigne de sa motivation et de ses attentes.

Directeur de Fontenay-aux-Roses

Récemment nommé en 2013, ce jeune directeur a assisté à la réunion CG92 à [Chaville](#) fin 2013 qui a déclenché une démarche novatrice pour le conservatoire. Il a confié à une collaboratrice de son équipe administrative une mission pour identifier la possibilité de développer des partenariats entre le conservatoire et des institutions regroupant des personnes handicapées. A quelques centaines de mètres du conservatoire celle-ci a découvert un Foyer avec lequel aucune relation antérieure n'avait été nouée. Progressivement, en courant d'année 2014, la relation s'est installée avec d'abord des interventions d'élèves au Foyer, qui ont été vivement appréciés par ses occupants, motivant quelques-uns à s'inscrire ensuite au conservatoire.

Un intérêt certain du corps enseignant s'est manifesté et un volet particulier du projet d'établissement fera place à l'accueil de ce nouveau public. A signaler qu'il n'existe pas de classes de théâtre dans ce conservatoire.

Professeur à Chaville (Guitare classique)

Ce conservatoire est "en pointe" pour l'accueil des jeunes en situation de handicap. Les inscriptions sont prises en priorité, et c'est ainsi que ce professeur s'est fait attribuer d'office un élève à la rentrée 2014. Il a eu la possibilité de participer à la fête de fin d'année de l'institution dans laquelle est placée le jeune élève, et de discuter avec la famille de la nature du handicap. Cependant, il a un peu de mal à savoir s'il s'agit d'un handicap mental ou moteur...

Bien qu'à Chaville, en plus d'une direction motivée, il y ait un professeur coordinateur formé (cursus SIDVEM je crois), l'enseignant fait partie de ceux qui se sont déclarés un peu seuls et désarmés devant la situation. Relativement âgé et un peu "vieille école", il ne se sent pas en situation d'aborder d'autres esthétiques que le classique"

L'expérience est récente (deux mois) les progrès techniques très faibles, mais le professeur a eu la satisfaction de voir l'élève s'intéresser et faire des efforts... Expérience à suivre! On peut remarquer là aussi que la présence de ce professeur à la réunion montre que s'il "suit" un élève pour lequel il a aménagé les horaires de ses autres cours, il est curieux de progresser et souhaite vraiment voir progresser cet élève comme tous les autres.

A signaler enfin, en fin de discussion de mon propre exposé faisant le lien entre l'animation d'un réseau de parents et élèves de conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre en IdF et ma participation au CA du SIDVEM, (au cours duquel j'ai notamment insisté sur le fait qu'il était également important de permettre aux enfants qui le souhaitent de suivre le cursus normal d'un conservatoire), l'intervention de Thibaut DESQUILBET pour partager une information relative à un musicien récemment intégré dans un orchestre professionnel alors qu'il n'a pas la faculté de faire usage de ses mains : un artisan a adapté un cor pour lui permettre de le jouer avec ses doigts de pieds ([lien](#)).

L'équipe d'animation de la rencontre s'est engagée à préparer une fiche pour chaque témoignage, à annexer au compte-rendu en préparation